



DÉCISION

N° : 2023-44

Exécutoire le : 31 MARS 2023

Publiée le : 05 AVR. 2023

Visée le : 27 MARS 2023

Notifiée le : 31 MARS 2023

MARCHES PUBLICS

Marché 2022-052 :

Travaux d'aménagement des vestiaires du site Lepic (10 lots) Attribution

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021 et du 22 juin 2021 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée,

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : ATTRIBUTION

D'attribuer les marchés n°22052 lots 1 à 10 relatifs à **des travaux d'aménagement de vestiaires sur le site Lepic.**

Pour une durée d'exécution globale de 4 mois (y compris un mois de préparation).

Le montant total des marchés est de **150 651.59€ HT.**

Les titulaires et montants HT retenus pour ces marchés sont les suivants :

- | | | |
|--|---------------------------------------|--------------------|
| • Lot 01 : Démolition-Gros oeuvre | SAS VINCENT CACCIATORE ET FILS | 30 000,00 € |
| • Lot 02 : Menuiseries Intérieures Bois | VENTURA AMENAGEMENT | 17 340,00 € |
| • Lot 03 : Doublages-cloisons | CEBAT SUD | 8 179,00 € |
| • Lot 04 : Peintures | SARL KARAMAN | 5 230,00 € |
| • Lot 05 : Carrelages-Faïences | GAZZOTTI | 14 750,00 € |
| • Lot 06 : Faux plafond | MARIN CEDRIC-LA CEFLO | 4 625,00 € |
| • Lot 07 : Courants fort-courants faibles | SOGEC | 12 139,15 € |
| • Lot 08 : Chauffage-ventilation-sanitaires | EVOLTEC | 25 603,44 € |
| • Lot 09 : Menuiseries extérieures aluminium | ALU CONCEPT HABITAT | 10 910,00 € |
| • Lot 10 : Mobilier | LOGGERE | 21 875,00 € |

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur,
- Les entreprises titulaires de marchés.

Cette décision sera exécutoire dès sa notification et sa transmission en Préfecture de la Savoie, au titre du contrôle de légalité.

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains, 22 mars 2023

Le 13^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique
Yves MERCIER

Signé électroniquement par Yves MERCIER
le 27/03/2023 08:57:10



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision 2023-44- Marché 2022-052 : Travaux d'aménagement des vestiaires du site Lepic (10 lots) - Attribution

Date de transmission de l'acte : 27/03/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 27/03/2023

Numéro de l'acte : Dec371 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20230327-Dec371-AI

Date de décision : 27/03/2023

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte :
1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Délibérations
1.1.1.3. Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

